



Mot du président

Bonjour à toutes et à tous,

Au cours des derniers jours, nous avons réalisé une grande étape à la préparation de la prochaine année. En effet, avec quelques semaines en avance, nous avons procédé aux premières étapes de l'affectation.

Très tôt, au début de l'année, nous avons été interpellés par l'employeur afin de devancer l'ensemble du processus. L'objectif premier est de faciliter le recrutement afin de combler les postes qui restent après l'affectation. Dans un deuxième temps, la conclusion de notre entente nationale nous oblige à modifier la dernière étape prévue une journée avant la rentrée. Par conséquent, comme il a été voté en assemblée générale, cette dernière étape aura lieu à la dernière journée de travail en juin prochain. La finalité de ces changements est de pouvoir finaliser l'engagement et d'éviter que des tâches soient sans enseignant à la rentrée. Nous le souhaitons fortement.

Depuis plusieurs semaines, la FSE travaille à une relance de l'offensive professionnelle. Cette dernière s'avère nécessaire en raison, notamment, des changements apportés à la *Loi sur l'instruction publique* par le ministre Drainville. Par différents moyens, la FSE fera des interventions sur 3 enjeux ciblés : l'évaluation des apprentissages, l'intégration des élèves HDAA et à besoins particuliers, la violence et l'incivilité. Tout au long du prochain triennat, des moyens d'actions seront mis en place afin d'informer et mobiliser les membres pour qu'ils adoptent une posture professionnelle mettant de l'avant leur expertise professionnelle et leur jugement professionnel. Déjà, dans les écoles et centres, par l'entremise de votre délégué syndical, une pétition circule afin de réclamer un grand chantier sur l'évaluation des apprentissages. Il est important de la signer.

En terminant, je tiens à féliciter les membres du Conseil exécutif : Nathalie Simard, Sandra Gallup et Guillaume Beaupré pour leur réélection. Aussi, félicitations à Nicolas St-Gelais qui se joindra à l'exécutif pour la prochaine année.

Le décompte est commencé, moins de 1 mois avant les vacances....

À bientôt,

Éric

VOL. L, no 8

Édition du 29 mai 2024

Procédure pour la confection de la tâche annuelle – Consultation collective

Ma plus belle histoire

Photographe recherché

Enquête sur l'évaluation du maintien de l'équité salariale

Vérification de réception de courriel

Grief sur les temps de récréation

Composition du Conseil exécutif syndical 2024-2025

Début des consultations collectives pour la tâche

Si cela n'est pas déjà fait, il est temps de vous asseoir avec votre direction d'établissement pour procéder à la consultation collective via l'organisme de participation du personnel enseignant (CPPE) au niveau de l'école ou du centre. Vous devez déterminer les différentes activités professionnelles autres que les activités de formation et d'éveil ou les cours et leçons et le temps prévu pour les réaliser.

Cette consultation doit se faire **annuellement** et a pour but de s'assurer de faire reconnaître vos heures travaillées pour ainsi honorer le cadre de votre tâche. C'est le moment de faire les ajustements dans la durée des activités pour que celle-ci corresponde le plus possible à la réalité. Les heures faites doivent toutes être reconnues.

Exemples d'activités :

Bal des finissants, sorties de fin d'année, voyages avec les élèves, gouvernement étudiant, comités (conseil d'établissement, comité de participation du personnel enseignant), ...

Si vous avez des difficultés à vous entendre avec votre direction, communiquez avec nous.



Plusieurs d'entre vous utilisent l'adresse de courriel fournie par le Centre de services pour la réception de nos messages.

Nous avons été informés que plusieurs membres qui utilisent cette adresse reçoivent les messages avec un long délai ou ne les reçoivent pas du tout.

Nous voulons effectuer une vérification afin de transmettre la bonne information au gestionnaire de la boîte de courriel.

Nous vous demandons de remplir rapidement ce court [formulaire](#). Il est à noter que vos informations resteront confidentielles.



Fête du syndicat

Le jeudi 6 juin 2024 à 17h15

Salle François-Larochelle



Ma plus belle histoire!

Connaissez-vous ce concours qui en est à sa 21^e édition?

Il s'agit d'une activité valorisante pour les élèves inscrits à l'éducation des adultes. Ce concours est organisé par la Fédération des syndicats de l'enseignement et la Centrale des syndicats du Québec.

Sous la supervision des enseignants de notre Centre de formation générale des adultes, treize élèves ont produit des textes dont deux ont été retenus parmi les 50 textes publiés dans le recueil national.

Tous les textes se retrouvent dans un recueil régional produit par les 4 syndicats de l'enseignement de la région. C'est au Pavillon Damase-Boulangier, le 15 mai dernier, que s'est tenu le gala soulignant le travail des élèves.

Également, la FSE-CSQ attribue à l'équipe enseignante s'étant démarquée par son dynamisme et son implication dans le concours le Prix coup de pouce. Cette année, ce sont nos enseignants qui se méritent ce prix. Ainsi, une activité de reconnaissance aura lieu le 4 juin prochain afin de reconnaître la contribution de ces enseignants. Des représentants de la FSE seront sur place pour l'événement, dont la première vice-présidente Brigitte Bilodeau.

Nous tenons à féliciter l'équipe d'enseignants du Centre de formation générale des adultes.



Grief sur les temps de récréation Fin d'une saga ou la cour suprême

Il y a quelques semaines, la Cour supérieure rendait sa décision concernant le grief sur les temps de pause et de récréation. À moins que les centres de services concernés décident d'aller en Cour suprême, les articles de l'entente locale concernant la tâche assignée continueront à s'appliquer au quotidien. Cette décision ne changera rien pour le personnel enseignant du Syndicat de l'enseignement du Lac-St-Jean (CSQ). En effet, l'entente locale continuait de s'appliquer grâce à une ordonnance de sauvegarde qui protégeait ce droit.

Ce grief a néanmoins créé une entrave à notre négociation locale faisant en sorte qu'il avait été décidé de la remettre à plus tard. Les procédures s'étant succédées, il aura fallu attendre plus de 6 ans pour obtenir cette décision. Selon nos juristes, il est peu probable que cette décision soit contestée.

Enquête sur l'évaluation du maintien de l'équité salariale

Plusieurs membres ont reçu ou recevront un courriel de la CNESST concernant l'Enquête sur l'évaluation du maintien de l'équité salariale de 2015.

Vous n'avez **aucune action** à poser autre que celle de **mettre à jour vos coordonnées personnelles**, s'il y a lieu, en répondant au courriel reçu.

Advenant des développements sur ce dossier, nous vous tiendrons informés.

Photographe recherché

Nous sommes actuellement à la recherche d'un photographe pour la Fête du syndicat qui aura lieu le 6 juin prochain. Vous êtes intéressé ou vous connaissez quelqu'un ? Communiquez avec le Centre syndical au 418 662-7692.



Composition du Conseil exécutif syndical 2024-2025



Je tiens à vous remercier de la grande confiance que vous m'accordez en me confiant la **vice-présidence à l'action et la mobilisation** de votre syndicat local. C'est avec une belle fébrilité que je vois arriver la prochaine année et le grand défi qu'elle m'apportera. J'ai vraiment hâte de travailler pour vous et avec vous! À bientôt! **Nadine Robitaille**



Je suis honorée de pouvoir continuer à vous représenter en tant que **conseillère du secondaire**, cette fois-ci, pour un mandat de deux ans. La dernière année a été riche en apprentissages de toutes sortes. En plus des rencontres du CES et des délégué.e.s, j'ai eu l'opportunité de siéger au comité des relations du travail, ce qui a été enrichissant. J'ai pu aussi participer à un conseil fédéral de la FSE ainsi qu'à des formations syndicales. Toutes ces expériences me donnent le goût de m'investir davantage dans la vie syndicale. J'aimerais partager mes nouvelles expériences et continuer de maintenir la flamme syndicale des membres ! Au plaisir de travailler pour vous. **Sandra Gallup**



Chers collègues,
Je suis très reconnaissant pour la confiance que vous m'avez accordée en me choisissant pour le poste de **secrétaire-trésorier**. Je promets de travailler avec dévouement et professionnalisme dans l'exécution de mes responsabilités. Je suis heureux de pouvoir contribuer au bon fonctionnement du syndicat et de servir au mieux les intérêts de chacun de membres. **Nicolas St-Gelais**



Je suis très heureuse de devenir votre **conseillère du primaire et du préscolaire**. Soyez assurés.es de mon engagement et de ma détermination à vous représenter. N'hésitez pas à me contacter en cas de besoin, je serai à votre écoute et ferai tout ce qui est possible pour répondre à vos besoins. Je vous souhaite une belle fin d'année et de belles vacances! Votre conseillère **Nathalie Simard** !



Conseiller du primaire et du préscolaire
Guillaume Beaupré